

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU 11 FEVRIER 2026**

N°CC2026/009 : POLITIQUE DE LA SANTÉ

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION
D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE
UNIVERSITAIRE DU PAYS DE REVIGNY

L'an deux mil vingt-six, le onze février à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du cinq février deux mille vingt-six, sous la présidence de Anne ROUSSEL, Présidente.

Nombre de délégués : 32

Nombre de présents : 20

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de votants : 22

Etaient présents :

Membres titulaires :

MM Sébastien ARNICOT, François CLAUSSE [*Contrisson*], M. Daniel POIRSON [*Couvonges*], M. Pierre LIOGIER [*Laheycourt*], M. Didier LAURENT [*Laimont*], M. Michel BASSET [*Nettancourt*], M. Christophe MAGINOT [*Neuville-sur-Ornain*], M. Mathieu KIMENAU [*Noyers-Auzécourt*], Mme Anne ROUSSEL [*Remennecourt*], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Mmes Florence GUILLAUME, Laurence LESSER-MOUROT, MM Clément MENUISIER, Yves MILLION, Jean-Luc PONCIN [*Revigny-sur-Ornain*], Mme Caroline MONVOISIN [*Sommeilles*], M. Roger COLLIGNON [*Vassincourt*], Mme Sandy SAVOUROUX [*Villers-aux-Vents*]

Membres suppléants :

M. Alain HOCHASTRASSER représente M. Christian MICHEL [*Rancourt-sur-Ornain*]

Étaient excusés :

M. Guy PREVOT [*Andernay*], M. Gérard RAFFNER [*Brabant-le-Roi*], Mme Virginie DANIEL [*Contrisson*], M. Julian FOUREAUX [*Laheycourt*], M. Eric BOUSSELIN [*Laimont*] donne pouvoir à M. Didier LAURENT, M. Stéphane SIMON [*Mognéville*], M. Richard SIRI [*Mognéville*] donne pouvoir à Mme Caroline MONVOISIN, Mme Marion PARISOT [*Neuville-sur-Ornain*], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE, M. Jean-Marie LE NABEC, Mme Virginie SANTARINI GUIRLINGER [*Revigny-sur-Ornain*]

Assistait également : Mme Aurélie VARINOT

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Monsieur Didier LAURENT** ayant obtenu la majorité des suffrages est désigné pour remplir la fonction de secrétaire qu'il accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le projet d'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire du Pays de Revigny,

Aux termes de ses débats et du vote à l'unanimité qui a suivi,

Le Conseil de Communauté décide :

≈ d'approuver la mise en œuvre du projet d'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire du Pays de Revigny,

≈ d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

DÉPENSES EN € HT		RECETTES EN €		
1. MAITRISE D'ŒUVRE	40 000,00 €	AUTOFINANCEMENT	178 000,00 €	26,25%
2. TRAVAUX	588 000,00 €	<u>AIDES PUBLIQUES</u>		
3. DEPENSES CONNEXES (10% HONORAIRES MDOE DEDUITES)	20 000,00 €	<u>SOLLICITEES</u>		
4. ALEAS	30 000,00 €	ETAT (DETR 2026)	200 000,00 €	29,5%
		REGION GRAND EST	200 000,00 €	29,5%
		DEPARTEMENT DE LA MEUSE	100 000,00 €	14,75%
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	500 000,00 €	73,75%
TOTAL	678 000,00 €	TOTAL	678 000,00 €	100%

≈ d'autoriser la Présidente à solliciter une subvention au titre des concours financiers de l'Etat et de la Région Grand Est, étant entendu que dans le cas où là où les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités dans le plan de financement prévisionnel ci-joint, le solde sera supporté par la part d'autofinancement,

≈ de donner tout pouvoir à la Présidente pour la mise en œuvre de la présente.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,
Anne ROUSSEL

Date de signature : 12 février 2026

